

**Arrêté du 7 janvier 2016 portant subdélégation de signature du directeur
de la recherche et de la documentation de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire
NOR : JUSK1600369A**

Je soussigné Paul MBANZOULOU, directeur de la recherche et de la documentation de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire,

Vu le décret n° 53-1227 du 10 décembre 1953 modifié relatif à la réglementation comptable applicable aux établissements publics nationaux à caractère administratif,

Vu le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié, relatif à l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire, et notamment son article 10,

Vu l'arrêté en date du 14 décembre 2015, portant attribution de fonction du directeur de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire à compter du 7 janvier 2016,

Vu le contrat de travail en date du 9 janvier 2012, nommant M. Paul MBANZOULOU responsable du département de la recherche au sein de la direction de la recherche et de la documentation de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire à compter du 1^{er} février 2012,

Vu la décision du directeur de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire en date du 12 février 2014, nommant M. Paul MBANZOULOU directeur de la recherche et de la documentation,

Vu la délégation de signature de la directrice par intérim de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire en date du 7 janvier 2016 à M. Paul MBANZOULOU, directeur de la recherche et de la documentation,

Vu le contrat de travail en date du 19 décembre 2006 nommant Mme Catherine PENICAUD responsable du département ressources documentaires – édition – diffusion au sein de la direction de la recherche et de la documentation de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire à compter du 1^{er} janvier 2007,

Vu la décision du directeur de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire en date du 12 mars 2014, nommant Mme Catherine PENICAUD, adjointe au directeur de la recherche et de la documentation de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire à compter du 15 mars 2014,

Déclare subdéléguer sa signature à :

Mme Catherine PENICAUD, chef du département des ressources documentaires au sein de la direction de la recherche et de la documentation de l'Ecole nationale d'administration pénitentiaire.

Pour signer, en cas d'absence ou d'empêchement, l'ensemble des actes et documents suivants liés à l'activité placée sous sa responsabilité :

- Les notes de transmission, bordereaux d'envoi et notifications,
- Les demandes d'achats,
- Les services faits,
- Les actes et pièces relatifs aux déplacements et missions notamment ordres de mission, autorisations d'utiliser le véhicule personnel, états de frais, certificats divers, convocations,
- Les actes de gestion de proximité des ressources humaines.

Fait le 7 janvier 2016.

Le directeur de la recherche et de la
documentation de l'Ecole nationale
d'administration pénitentiaire,

Paul MBANZOULOU